

RALLYE

Société Anonyme au capital de 146 074 734 euros
Siège social : 83, rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 PARIS
054 500 574 RCS PARIS

Rémunérations des dirigeants – mandataires sociaux

Lors de sa réunion du 13 mai 2014, le conseil d'administration de la société Rallye, suivant l'avis du comité des nominations et des rémunérations, a arrêté les modalités de répartition des jetons de présence au titre du mandat écoulé, lesquels s'élèvent pour le président du conseil d'administration et pour le directeur général, administrateur, à 8 800 euros bruts, pour chacun d'eux.

Le conseil d'administration a également fixé les modalités de détermination de la rémunération variable 2014 du directeur général et du directeur général délégué, lesquelles, fondées sur la réalisation d'objectifs quantitatifs et qualitatifs, peuvent respectivement atteindre 150 000 euros et 90 000 euros, en cas de réalisation des objectifs, et jusqu'à 300 000 euros et 180 000 euros en cas de surperformance.